

Le Plan Sciences et Technologie

Extrait du communiqué de presse du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

*Avec le **Plan mathématiques** et le **Plan français**, la formation continue des professeurs des écoles s'est transformée [...] Dans le même esprit et avec les mêmes finalités, mais selon un déploiement différent, [est lancé] un plan de formation sur l'enseignement de sciences et technologie afin de répondre aux besoins des élèves et des enseignants à l'école primaire. Ce plan répond également aux enjeux primordiaux d'une part de développement de la pensée méthodique et d'autre part de souveraineté scientifique, technologique, industrielle ambitionnée par le grand plan d'investissement d'avenir, « France 2030 ». Il rejoint les préconisations du rapport, récemment publié, de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche [...] Le Plan sciences et technologie épousera le modèle d'une formation de proximité, attentive aux demandes des professeurs. Il se fondera sur l'expression de leurs besoins pour adapter les modalités de la formation proposée. L'offre de formation sera donc souple, locale, déclenchée sur le fondement du volontariat et ajustée à la demande. Elle tiendra également compte des autres priorités de formation – en français, en mathématiques, à la laïcité et aux valeurs de la République – avec lesquelles elle s'articulera.*

Pilotage

Académique

Un référent académique : IA-IPR, CAST (Correspondant Académique Sciences et Technologie)

Caroline Prévot, IA-IPR de SVT : caroline.prevot@ac-nantes.fr

Départemental

IEN chargé de mission sciences et technologie dans le département de la Sarthe.

Christine Pézavant, IEN Le Mans Sud : christine.pezavant@ac-nantes.fr

Mise en oeuvre départementale

La mise en oeuvre du plan sciences et technologie s'appuie sur le plan de formation départemental du premier degré. Le suivi du parcours proposé est assuré par le conseiller pédagogique départemental en sciences : cpd72.sciences@ac-nantes.fr

Télécharger la présentation du module [sous ce lien](#)

Les enseignants intéressés par ce module de formation doivent prendre contact avec le conseiller pédagogique départemental [s c i e n c e s](#).

A noter que les formations en constellation mathématiques et français sont prioritaires sur toute autre proposition. La participation au module 'plan sciences' ne peut se faire que selon l'organisation retenue par chaque IEN de circonscription.

M.A.J. le 06/09/2022

Dans cette rubrique

- [La démarche d'investigation](#)
- [Les programmes](#)
- [Sciences et langue](#)